

RÈGLEMENTS DU PROGRAMME BOURSES D'ÉTUDES ET STAGES D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS DE NIVEAU COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE AYANT UNE INCAPACITÉ PHYSIQUE OU SENSORIELLE

Objectifs :

- Encourager les jeunes étudiants à poursuivre leurs études.
- Leur permettre d'acquérir une expérience de travail dans un domaine relié à leurs intérêts.
- Travailler douze semaines dans le milieu stimulant d'une grande entreprise.

Description :

- Douze bourses associées à douze semaines de stage rémunéré à Loto-Québec.
- Les stages peuvent être effectués dans tous les établissements de Loto-Québec soit à Montréal, Québec, Laval, Mont-Tremblant, Charlevoix et Gatineau.
- Les bourses pour le niveau collégial sont de 1000 dollars et de 2000 dollars pour le niveau universitaire et seront remises en deux versements soit en septembre et janvier avec une attestation d'inscription.

Conditions d'admissibilité :

- Les candidats doivent être atteints d'une incapacité physique ou sensorielle attestée par un professionnel de la santé.
- Les candidats doivent être autorisés légalement à travailler au Canada et résider au Québec.
- Les candidats doivent poursuivre des études collégiales ou universitaires en vue de l'obtention d'un diplôme dans un programme connexe aux activités de Loto-Québec (administration, finances, informatique, relations industrielles, marketing, etc.).

Administration du programme :

- La sélection des candidats sera faite par un jury composé des représentants de l'Office des personnes handicapées et de Loto-Québec.
- La décision sera basée sur le dossier du candidat, sur l'entrevue et sur la disponibilité des gestionnaires à accueillir des stagiaires dans leur secteur d'activité.
- Les bourses et les stages sont administrés par la vice-présidence corporative aux ressources humaines.
- Les frais de résidence inhérents au stage sont à la charge de l'étudiant
- Loto-Québec se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au programme en tout temps.

Documents à joindre lorsque le candidat soumet son profil :

- Une copie du relevé de notes officiel.
- Un curriculum vitae.
- Un certificat médical.

Période pour soumettre sa candidature

- Du 29 octobre 2009 au 5 février 2010